

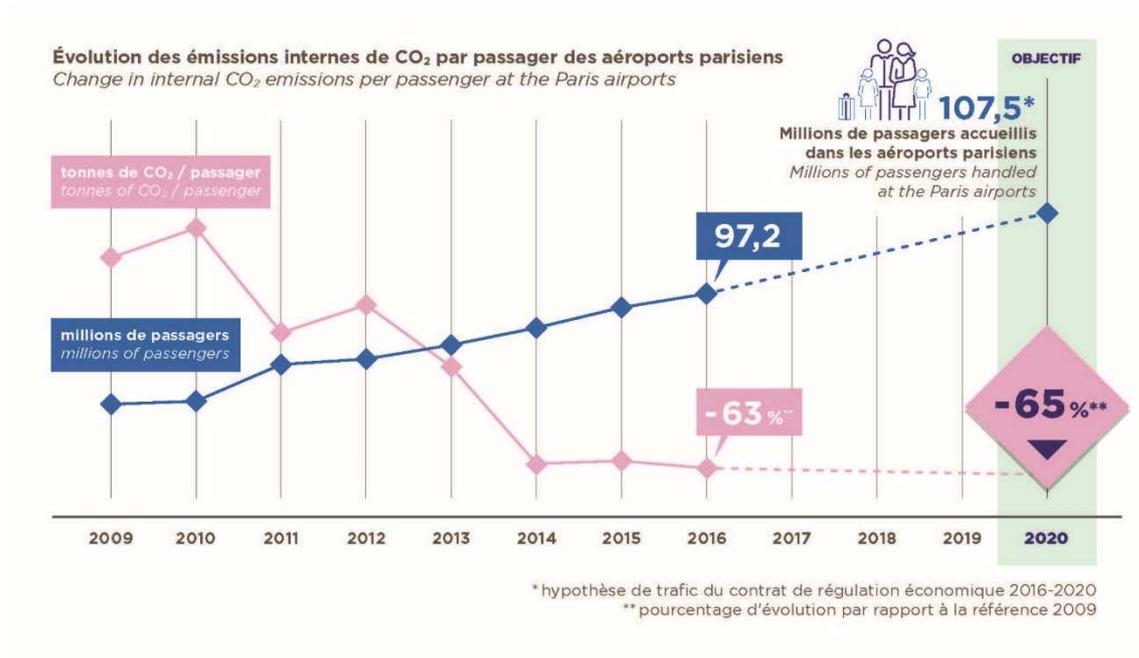
COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2017

**Le Groupe ADP relève son ambition de réduction des émissions de CO₂ :
- 65% sur les 3 aéroports parisiens entre 2009 et 2020**

Le Groupe ADP a fait de la réduction de son empreinte carbone l'un des piliers de sa politique environnementale. A fin 2016, le Groupe ADP a fait chuter ses émissions de CO₂ par passager de 63% par rapport à 2009, dépassant ainsi son objectif initial. En conséquence, en décembre 2016, le groupe s'est fixé un nouveau challenge en relevant son objectif de réduction des émissions de CO₂ à 65% à fin 2020.

"La réduction des émissions de CO₂ du Groupe ADP intervient à qualité de service constante et en prenant en compte l'accroissement des capacités aéroportuaires. Pour y parvenir, le Groupe ADP a diminué ses consommations et baissé la part d'énergie carbonée de son bouquet énergétique en agissant sur les 3 sources d'émissions principales de ses plates-formes : les centrales thermiques, la consommation d'électricité et les véhicules de service", précise Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP.



La géothermie à Paris-Orly : 70% du chauffage des terminaux

La géothermie sur l'aéroport Paris-Orly est l'un des leviers de cette réduction et un exemple du développement des énergies renouvelables sur les aéroports parisiens. Grâce à une centrale mise en fonction en 2011, la géothermie permet de chauffer les bâtiments de Paris-Orly et représente 70% du chauffage des terminaux et des nouveaux bâtiments, comme le bâtiment de bureaux Askia du quartier Cœur d'Orly. Depuis sa mise en place, l'utilisation de la géothermie a évité la production de 50 000 tonnes de CO₂.

De plus, elle permet de réduire la consommation annuelle de gaz de l'aéroport Paris-Orly de 4 000 tonnes équivalent pétrole (TEP), soit l'équivalent du chauffage annuel de 3 200 logements. L'aéroport peut ainsi éviter le rejet de près de 9 000 tonnes de CO₂ par an.

58% : le poids total des énergies renouvelables à Paris-Orly dans la production de chaleur

En hiver, le Groupe ADP complète la production de chaleur issue de la géothermie par la récupération de la chaleur issue de l'usine d'incinération de Rungis et par la centrale thermique au gaz de l'aéroport. La centrale géothermique produit 31% de la chaleur de Paris-Orly, l'usine d'incinération de Rungis fournit 27% et la centrale au gaz naturel 42%. Le poids total des énergies renouvelables et de récupération de Paris-Orly atteint donc 58 % de la production de chaleur.

La chaufferie biomasse à Paris-Charles de Gaulle

Avec une chaufferie mise en service en 2012, l'utilisation de la biomasse est l'autre levier important de la réduction des émissions de CO₂ sur les aéroports parisiens et couvre 25% de la chaleur consommée sur l'aéroport.

Les deux chaudières à bois peuvent produire, en rythme de croisière, 78 000 MWh de chaleur par an et éviter l'émission de 18 000 tonnes de CO₂ par an.

Mise en place d'un prix interne du carbone

Engagé de longue date dans la lutte contre le dérèglement climatique, le Groupe ADP se dote dans le même temps d'un outil clé pour renforcer son action dans cette direction : la mise en place début 2017 d'un prix interne du carbone. Cet outil contribue à inscrire le Groupe ADP dans la recherche de la neutralité carbone, ambition que le groupe a d'ores et déjà affichée pour 2030 dans le cadre du programme *Airport Carbon Accreditation* de l'Airport Council International-Europe.

En complément de cet engagement, Augustin de Romanet a signé en mars 2017 le "Manifeste pour Décarboner l'Europe" du think-tank "The Shift Project" et a apporté son soutien à la *Carbon Pricing Leadership Coalition* dont le but est d'encourager l'émergence d'un prix réel du carbone à l'échelle mondiale.

Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2016, le groupe a accueilli, via Paris Aéroport, plus de 97 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 42 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP Management. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 947 millions d'euros et le résultat net à 435 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290.

RCS Bobigny 552 016 628. groupeadp.fr